
Nombre de membres**en exercice:** 13**Séance du mardi 15 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze octobre l'assemblée régulièrement convoqué le 09 octobre 2024, s'est réuni sous la présidence de Yannick TOURNADRE.

Présents : 9**Votants:** 13

Sont présents: Yannick TOURNADRE, Emilie CHABORY, Odile DAUPHIN, Christian FEREYROLLES, François FEREYROLLES, Christiane GAYDIER, Djamila MESSERLIN, Patrick MEYNIE, Christine SEPCHAT

Représentés: Fabienne CHARBONNEL, René JAL, Marine OGHEARD, Antoine TEILLOT

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Djamila MESSERLIN

Les compte- rendus des 2 dernières séances (27 août et 28 septembre 2024) sont approuvés à l'unanimité

Objet: Prêt à court terme (ligne de trésorerie) - 2024_07_001

Afin de solder les dépenses liées aux travaux de réhabilitation du bâtiment de La Stèle (pour une somme d'environ 430 000.00 €), M. le Maire propose au conseil municipal de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt à court terme (ligne de trésorerie), en attente de subventions, selon les dispositions suivantes :

- Taux : 2.97 %

- Frais : 300.00 €

- Montant des intérêts : 8 910.00 €

- durée : 1 an

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de M. le Maire et l'autorise à signer le contrat correspondant.

Les subventions qu'il reste à percevoir s'élèvent à la somme de 603 965.00 € qui devraient être encaissées en mars 2025.

Objet: Laverie automatique / Convention - 2024_07_002

La Société INNOPRESS (44) souhaite installer sur la commune de La Tour d'Auvergne un kiosque de lavage / séchage. Cette société s'engage à installer le matériel suivant : 1 Machine à laver 16 kg + 1 kit 3 pompes lessive et 1 Séchoir de 18 kg et à verser à la commune une redevance de 150.00 € /mois pour l'occupation des sols.

Après une visite sur place, le 8 octobre, il semblerait que le lieu d'implantation le plus approprié serait dans le bourg, à proximité des WC publics.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur ce dossier :

- Lieu d'implantation
- Montant de la redevance
- Date de démarrage

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'installation d'une laverie automatique sur le territoire de la commune de La Tour d'Auvergne en retenant comme lieu d'implantation : "le Bourg"

à proximité des toilettes publiques et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante selon les conditions spécifiées et moyennant 150.00 €/mois au titre d'une redevance pour l'occupation des sols.

Il est précisé que les consommations d'eau, d'électricité et d'assainissement seront à la charge de l'exploitant. A la charge de la commune, la viabilisation de l'emplacement. Enedis propose l'installation d'un coffret triphasé pour la somme de 1 700.00 €. La date de démarrage est fonction de la rapidité d'exécution d'Enedis. Innopresse serait quant à elle opérationnelle 2 mois après la signature du contrat.

Objet: Réhabilitation bâtiment La Stèle / Signature avenants - 2024_07_003

Le marché de travaux de réhabilitation du bâtiment à La Stèle arrivant à son terme, quelques modifications et ajustements sont à prévoir (plus ou moins value). M. Estier, maître d'œuvre de cette opération, a établi un récapitulatif de ces avenants (voir en pièce jointe)

Il est demandé au conseil de valider ces avenants.

Après avoir pris connaissance de ce document, le conseil municipal approuve ces ajustements et autorise M. le Maire à signer les avenants avec les entreprises concernées, conformément au récapitulatif établi par le maître d'œuvre.

M. le Maire informe le conseil qu'il a fait appel à Me BESSE pour la remise des clés et l'établissement d'un état des lieux et la rédaction du bail définitif.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Yannick TOURNADRE

Djamila MESSERLIN